

Les Verts proposent un projet pour Chêne-Bougeries

“La Terre n’est pas un héritage de nos ancêtres, mais un emprunt à nos descendants.”

Lester Brown

Un bref aperçu pour électrice ou électeur pressé-e:

Les Verts souhaitent:

1. Protéger notre commune et ses poumons de verdure *de Conches à la Gradelle, de Grange-Canal à la Montagne et au village* contre le bruit et les constructions excessives.

2. Maintenir des finances saines et des impôts stables, afin que les Chênois maîtrisent leur avenir.



Introduction

Les dix années à venir seront déterminantes pour Chêne-Bougeries: restera-t-elle une commune agréable à vivre, avec ses poumons de verdure et son équilibre entre anciennes zones de villas et logements collectifs, ou deviendra-t-elle une banlieue quelconque ?

Comme l’ont rappelé 62 % des citoyens lors du référendum de “*La Garance*”, les intérêts des habitants de Chêne-Bougeries et ceux de la nature sont indissociables; ils doivent être pris en compte AVANT que l’irréversible ne soit commis.

C’est pourquoi les Verts de Chêne-Bougeries se présentent à vous pour la première fois, avec les objectifs suivants:

1. Préservation de Chêne-Bougeries, poumon de verdure

Des constructions excessives menacent notre commune : prenons-en conscience, et protégeons nos ensembles d’habitation et quartiers de villas contre les nuisances (bruit, bétonnage, trafic de transit).

Entre le plan cantonal d’aménagement 2015, l’attribution des degrés de sensibilité de l’ordonnance fédérale sur le bruit et les convoitises de certains, freiner l’extension de la ville sur Chêne-Bougeries est l’un des principaux enjeux des quatre années à venir: **l’urbanisation n’est pas une fatalité !**

Avec ses ensembles HLM du Pont-de-Ville, de la route J.J. Rigaud et les immeubles de chemin de la Montagne et de la Gradelle, la commune de Chêne-Bougeries participe déjà pleinement à la politique cantonale du logement.

La responsabilité actuelle et future de notre commune est le maintien d’un poumon de verdure varié entre la ville expansionniste et l’agglomération Annemasse/Thônex/ Chêne-Bourg. La ceinture verte de Chêne-Bougeries, que chacun peut admirer depuis le Salève, peut et doit être préservée du bétonnage, de la perte d’identité et de la destruction de la nature.

Sauvegarder notre poumon de verdure, c’est:

- Permettre aux aînés de demeurer dans leur environnement naturel, près de leur famille.

- Éviter de devenir une banlieue anonyme qui engendrerait le mal-être de ses habitants.
- Veiller à notre sécurité, car pour faire respecter notre territoire par d'autres, il faut que nous-mêmes et nos voisins le respections.
- Offrir aux jeunes de la commune un ancrage local et des repères dans lesquels ils se reconnaîtront et qu'ils auront envie de perpétuer.

Le trafic de transit - le bruit - la qualité de l'air

Au sommet de la Terre (Rio de Janeiro, 1992) la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de CO² de 10% par rapport au niveau de 1990.

Dans son discours de Saint-Pierre en décembre 1997, le Conseil d'État a plaidé en faveur d'actions concrètes de protection de l'environnement: *"...La préservation du milieu vital et de son équilibre entre le domaine bâti et les lieux de vie n'est pas un luxe et encore moins un caprice. Chacun peut constater, dans la vie quotidienne, et malgré les efforts accomplis, que les nuisances restent importantes, qu'il s'agisse de l'accumulation des déchets, de la qualité des sols, de l'air, de l'eau ou des nuisances liées au bruit."*

Aujourd'hui, les normes en matière de pollution de l'air et de bruit ne sont pas toujours respectées sur la commune, en particulier au village. Agir sur le plan local est de la première importance: nous sommes traversés plus de 65 000 fois par jour sur les routes de Florissant, Malagnou, Chêne et la Gradelle/Rigaud, et ce trafic considérable engendre des embouteillages, un bruit constant et représente un danger pour les enfants, les piétons, les cyclistes, la faune et les animaux domestiques.

Ceci dépasse de plus de 20% les maxima prévus par le plan "Circulation 2000" (les comptages officiels de l'Office des Transports et de la Circulation recensent 30'000 automobiles et camions par jours sur seule la route de Chêne, soit 5'000 de plus que la route de Meyrin !)

Nous sommes favorables à une **modération du trafic de transit** dans les quartiers d'habitation, à l'entretien d'une bonne desserte par les Transports Publics Genevois et à une meilleure sécurité pour piétons et cyclistes - notamment sur le chemin de l'école.

La libre-circulation des personnes - résultat des négociations bilatérales - va contribuer à augmenter encore le trafic de transit frontalier. Afin d'offrir des alternatives rapides et agréables aux pendulaires, les Verts de Chêne-Bougeries soutiennent la revitalisation de la ligne de chemin de fer Eaux-Vives/Annemasse ainsi que la création d'une halte à la Gradelle. Nous souhaitons également la réalisation d'une jonction ferroviaire entre les Eaux-Vives et Cornavin par la Praille, qui permettrait par exemple aux Chênois de rejoindre l'aéroport en 11 minutes et concrétiserait un réseau ferré à l'échelle régionale.

Il faut également réhabiliter la rue de Chêne-Bougeries et l'ensemble du village, sinistrés par le bruit, la circulation et des années de négligence. Il n'y a pas si longtemps, notre commune avait un centre, avec ses commerces de proximité et ses lieux de rencontre. Revitaliser le village revêt aujourd'hui toute son importance.

La Seymaz

Le respect de l'eau est un des enjeux du siècle à venir; bien qu'étant le seul cours d'eau entièrement en territoire genevois, la Seymaz a été négligée pendant des générations bien qu'elle délimite notre commune à l'est.

Aujourd'hui, sa renaturation est devenue une priorité cantonale, ce qui valorise Chêne-Bougeries et offre de nouvelles opportunités aux entreprises de travaux publics. Nous pouvons récupérer les eaux de pluie afin de réguler les débits de la Seymaz, appliquer les directives en matière de zones inondables et restaurer la qualité de ses berges et cordons boisés.

La faune et la flore

Grâce à sa variété de grands arbres, sa flore et plus de 30 espèces d'oiseaux nicheurs recensés, Chêne-Bougeries dis-

pose avec sa diversité biologique d'atouts réels mais fragiles. Nous désirons préserver la variété de la faune et de la flore de la commune, par exemple en soutenant la sauvegarde des quelques vergers restants, des **grands arbres** ainsi que les plantations de remplacement.

2. Maintenir des finances stables et saines

Nous souhaitons une commune économiquement saine. C'est pourquoi nous nous engageons en faveur d'une maîtrise des dépenses courantes, des investissements modérés et une fiscalité stable (**pas d'augmentation des centimes additionnels**), selon le voeu exprimé par la population à l'occasion du référendum de 1995.

Des finances saines sont indispensables pour assurer une véritable protection de l'environnement. Laisser notre qualité vie se dégrader serait aussi irresponsable que léguer des dettes à nos enfants.

Le thème des **emplois sur la commune** nous tient également à coeur: Chêne-Bougeries peut accueillir, sans nécessiter de nouvelles constructions, des entreprises à haute valeur ajoutée et générant peu de nuisances, notamment dans le domaine des technologies de l'information (graphisme, édition, multimédia, Internet): des télécommunications performantes, un environnement préservé et une fiscalité raisonnable offrent un cadre de travail idéal.

Rôle des autorités

La Fondation communale d'aménagement (qui gère Fr. 14 Mio., soit presque autant que le budget annuel de la commune), le Conseil municipal et le Conseil administratif sont au service de la population: leur activité doit s'exercer avec plus de démocratie et de transparence.

De même, les appels d'offres et adjudications doivent suivre des règles strictes afin de permettre la libre concurrence; enfin, le citoyen doit avoir un meilleur accès aux informations le concernant. Nous proposons notamment que la parole soit donnée au public à la fin des séances du Conseil municipal, comme c'est déjà le cas dans d'autres communes - pour que les citoyens puissent s'impliquer dans la vie municipale, interpellier directement leurs élus et réfléchir ensemble au devenir de la commune.

En conclusion...

Notre "grand projet" pour Chêne-Bougeries tiendrait somme toute en une phrase: veiller à ce que la commune évolue au service de ses habitants.

Les Verts de Chêne-Bougeries, qui sont indépendants et ne sont apparentés à aucune autre liste, s'engagent à poursuivre les objectifs ci-dessus en-dehors de tout clivage politique et à respecter sur le plan communal un principe fondateur du développement durable : tout projet doit satisfaire un équilibre entre l'être humain, l'économie et l'environnement.

La liste des Verts (n° 5) comporte six emplacements libres: vous pouvez ainsi encourager la protection de votre environnement et inscrire des candidats d'autres formations.

Si vous souhaitez soulever un problème lié à votre quartier, à la commune ou poser une question relative à ce programme, n'hésitez pas à contacter l'un-e de nos candidat-e-s. Les Verts de Chêne-Bougeries vous remercient de votre confiance.

Responsables et indépendants pour protéger votre environnement.